

FICHE A

QU'EST-CE QUE LA SOCIOLOGIE ?

Auteur : Isabelle Rémy

THÈMES CLÉS

Fait social, démarche scientifique, objectivisme holiste

L'analyse scientifique de la société repose sur une définition d'un objet précis : le fait social. L'objet propre de la sociologie concerne les influences sociales que subit tout phénomène humain (le travail, la famille, la religion, le sport...). Le but de la sociologie réside dans la mise en évidence des facteurs d'influences ou variables explicatives pour analyser au mieux un phénomène. Ainsi, une même réalité peut faire l'objet d'analyses très diverses :

- certains mettront en avant le poids du conditionnement, d'un « déterminisme » pour rendre intelligible le fait social étudié (l'idée étant que le tout l'emporte sur les parties),
- d'autres auteurs se référeront aux notions de rationalité et de stratégie des acteurs, soulignant de ce fait, que les conduites humaines sont l'expression et la mise en œuvre d'une liberté si minime soit-elle.

Ces deux grandes démarches en sociologie qui font de l'individu soit un agent, soit un acteur traversent l'étude de tout phénomène social et notamment celui du sport.

■ ■ ■ **Émile Durkheim (1858-1917)**

Il est considéré comme le père fondateur de la sociologie en France (il occupe la première chaire de sociologie à la Sorbonne). Durkheim souhaite faire de la sociologie une science pratique, utile au progrès social.

Dans son ouvrage *Les règles de la méthode sociologique* (1895), Durkheim s'est fixé deux objectifs : définir et démontrer la spécificité de la sociologie et en second lieu, décrire les méthodes propres à cette discipline.

La sociologie est, selon lui, fondée sur une théorie du fait social. Il veut en faire une véritable science, au même titre que les autres telle que la biologie par exemple. Pour cela, il faut un objet spécifique différent des objets étudiés dans les autres sciences et une méthode opératoire c'est-à-dire qui fonctionne et soit légitime au regard des différentes disciplines.

■ ■ ■ **Le fait social**

DEFINITION : [les faits sociaux] « consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. Par suite, ils ne sauraient se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions ; ni avec les

phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle et par elle. Ils constituent donc une espèce nouvelle et c'est à eux que doit être donnée et réservée la qualification de sociaux¹. »

Quelles sont les caractéristiques du fait social ?

Les faits sociaux sont extérieurs aux individus

La première caractéristique du fait social est son extériorité : « Voilà donc des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles ».

C'est grâce à cette extériorité que la sociologie tire son objectivité et donc rend possible une analyse scientifique. Un fait est donc social dès lors qu'on peut le considérer comme extérieur aux individus à qui il s'impose car il est doué « d'une puissance impérative et coercitive ».

La deuxième caractéristique est que le fait social est contraignant

Il s'impose aux individus et constitue une contrainte sociale en raison de deux éléments :

- sa puissance impérative, qui signifie que l'on doit tenir compte de la société dans laquelle on vit : « Je ne suis pas obligé de parler français avec mes compatriotes, ni d'employer les monnaies légales ; mais il m'est impossible que je fasse autrement. Si j'essayais d'échapper à cette nécessité, ma tentative échouerait misérablement². »
- son pouvoir coercitif : « Si j'essaye de violer les règles du droit, elles réagissent contre moi de manière à empêcher mon acte s'il en est temps, ou à l'annuler et à le rétablir sous une forme normale s'il est accompli et réparable, ou à me faire expier s'il ne peut être réparé autrement³. »

Ainsi, le fait social s'impose à l'individu et l'individu doit se plier au social. Pour exemples, la mode, les institutions d'éducation, le droit, les croyances ont pour caractéristiques d'être donnés en dehors de chacun et de s'imposer à tous. D'autre part, la contrainte sociale revêt chez Durkheim des formes très diverses. On peut parler de contrainte quand un sentiment ou une réaction collective s'imposent à tous sans avoir au préalable été créés dans une conscience particulière (le rire, l'enthousiasme, les actes d'atrocité commis en groupe).

La troisième caractéristique est que le fait social est collectif

En effet, le fait social se distingue du fait général, il est collectif.

Durkheim refuse de définir comme sociaux, les phénomènes simplement généraux : l'alimentation relève d'abord de la biologie (général) alors que la manière de manger (représentations et pratiques) est collective. Donc, le fait social constitue une réalité

1. Durkheim E, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, coll. « Quadrige », 1999, dixième édition (1895), 149 pages, p. 5

2. Idem, p. 5

3. Idem, p. 4

spécifique et n'est pas la somme des actions individuelles. Ainsi, pour Émile Durkheim, la société n'est pas la somme des individus mais le système formé par leur association représente une réalité spécifique qui a ses caractères propres. Les individus et leurs consciences individuelles sont associés, unis pour créer une combinaison particulière qui définit la vie sociale. Le groupe pense et agit de manière différente que les individus seuls. De fait, le fait social est créé par l'association des individus et diffère, en nature, de ce qui se passe au niveau des consciences individuelles.

Autres traits caractéristiques :

Traiter les faits sociaux comme des choses.

L'étude des faits sociaux recouvre l'analyse :

- Des représentations c'est-à-dire des valeurs, symboles collectifs, plus généralement des croyances.
- Des actions c'est-à-dire des normes, des règles de conduites collectives, en un mot des pratiques.

La spécificité des faits sociaux est qu'ils semblent être d'emblée compréhensibles ; nous avons une idée préconçue sur les phénomènes sociaux qui nous entourent. Pour avoir une démarche scientifique, il faut observer les faits sociaux de l'extérieur, les considérer comme des choses, les découvrir comme nous le faisons pour les faits physiques par le biais de l'observation et l'expérimentation. Durkheim prône ainsi une méthode objectiviste pour ensuite mettre en évidence des faits et des causalités, s'appuyant sur une démarche similaire à celle employée pour les sciences de la nature.

ZOOM : LA MÉTHODE STATISTIQUE

Pour reconnaître et analyser les faits sociaux, la statistique s'impose comme la méthode par excellence ; la recherche de régularités statistiques prouve que les faits sociaux ne sont pas seulement la somme des actions individuelles. Un fait est donc social quand il présente une régularité statistique.

Illustration de la méthode : le suicide (1897)

Durkheim veut démontrer que ce phénomène qui apparaissait de prime abord d'ordre intime obéit à des causes sociales. Sa méthode est d'expliquer les faits sociaux par d'autres faits sociaux (le social par le social). Ainsi, les causes d'un phénomène sont à chercher dans d'autres faits sociaux et non dans des motivations psychologiques.

Dans *Le suicide*, Durkheim constate, premièrement, en comparant les six principaux pays d'Europe sur une trentaine d'années, que le « taux de la mortalité – suicide propre à la société considérée » demeurerait à peu près stable mais variait d'une catégorie sociale à une autre. C'est par la méthode comparative et l'usage des variations concomitantes qu'il met en exergue le caractère social du suicide et peut établir des corrélations selon l'âge (le taux croît avec l'âge), le genre (plus les hommes que les femmes), le lieu de

résidence (à Paris plus qu'en province), la religion (d'abord les protestants ensuite les catholiques et enfin les juifs), la situation matrimoniale, la saison (en été plus qu'en automne), la longueur du jour.

Ainsi, après avoir rejeté toutes les prénotions qui entourent le sujet, c'est-à-dire les facteurs extra-sociaux que sont la folie et notamment la neurasthénie, l'alcoolisme, la race et l'hérédité, le climat, selon la même méthode rigoureuse, Durkheim donne une explication sociologique reposant sur la qualité du lien social et sur le fait « qu'il n'y a pas un suicide mais des suicides¹ ».

À partir de ce constat, l'auteur établit une typologie selon deux axes :

- Un lien social d'intégration : les individus partagent une conscience commune avec des objectifs communs, en relation avec les autres.

Quand ce lien social est faible, on est en présence du suicide égoïste : « le suicide varie en raison inverse du degré d'intégration de la société religieuse, domestique, politique² ».

Quand ce lien social est fort, « [...] où le moi ne s'appartient pas, où il se confond avec autre chose que lui-même, où le pôle de sa conduite est situé en dehors de lui, à savoir dans un des groupes dont il fait partie³ » c'est le suicide altruiste. Il en distingue trois types : l'obligatoire (exigence sociale), le facultatif (dû à un devoir) et l'aigu (mysticisme).

- Un lien social de régulation : la société a un rôle de tuteur moral sur les individus qui règle les sentiments et l'activité de ces derniers.

Le suicide anémique traduit l'absence ou le manque de discipline des aspirations individuelles, des passions. *A contrario*, un excès de réglementation où « [...] les passions sont violemment comprimées par une discipline oppressive⁴ » constitue le suicide fataliste.

Schéma de la typologie des suicides élaborée par Émile Durkheim :



Ces quatre types de suicides sont des idéaux. Dans la réalité, Durkheim souligne que les différentes causes sociales du suicide peuvent se renforcer mutuellement : « Il est notamment deux facteurs de suicide qui ont l'un pour l'autre une affinité spéciale, c'est l'égoïsme et l'anomie⁵ ».

1. Idem, p. 312

2. Idem, p. 222

3. Idem, p. 238

4. Idem, p. 311

5. Idem, p. 325

Après avoir constaté que le suicide est un fait social assez répandu dans les sociétés modernes, reflet de leurs misères morales, Durkheim entend donner à la sociologie une utilité sociale en étant prescriptrice de remède qui est, dans ce cas, le développement du corporatisme professionnel.

ZOOM

La méthodologie du sociologue consiste à effectuer une rupture avec les préjugés et les évidences en trois temps :

1. Définition du sujet et formulation de la question de départ : « On appelle suicide tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif, accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat¹ » Durkheim cherche à savoir s'il existe des conditions sociologiques particulières qui prédisposent un individu à se suicider.
2. Approche du thème choisi par le recueil de données statistiques et une revue de littérature sur le sujet. En observant objectivement les statistiques recueillies, le sociologue doit faire fi de ses préjugés et mener une enquête de manière neutre et réfuter, s'il y a lieu, les théories existantes sur son objet d'étude.
3. Problématisation du sujet et mise en évidence de causes sociologiques
« [...] en quoi consiste l'élément social du suicide, c'est-à-dire cette tendance collective [...], quels sont ses rapports avec les autres faits sociaux et par quels moyens il est possible d'agir sur elle² ». En comparant les données et par la méthode des variations concomitantes, Durkheim crée une typologie afin d'expliquer ce phénomène social.

De la division du travail social (1893)

C'est dans cet ouvrage, qui fut aussi sa thèse de doctorat, qu'Émile Durkheim interroge le lien existant entre personnalité individuelle et solidarité sociale. Il part du constat empirique que les individus dans la société moderne ont plus d'autonomie mais sont, dans le même temps plus dépendants de cette même société. Cela marque le passage de, ce qu'il nomme, la solidarité mécanique à la solidarité organique, dû à l'influence de trois facteurs : la croissance démographique, l'intensification des moyens de communication et d'échange et enfin à l'importance accrue prise par les fonctions économiques. Ces dernières sont visibles à travers l'étude de la division du travail qui reflète le type de solidarité propre à chaque société. À partir d'un indicateur objectif que constitue le droit, Durkheim souligne la transformation de la nature des liens sociaux qui anime la société et tend, par la division du travail social, à une « individuation » croissante des individus. Ainsi se forment deux concepts-clés de l'œuvre d'Émile Durkheim :

1. Durkheim E, *Le suicide*, PUF, coll « Quadrige », 2007, 13^e ed (1897), 451 pages, p. 5
2. Idem, p. 16

- La solidarité mécanique des sociétés à faible division du travail :
Cela concerne les sociétés dites « primitives » où règne une solidarité par similitude, résultat de la ressemblance des croyances et des sentiments qui constitue une croyance collective forte. Le primat du consensus social provoque un codage strict des comportements et un droit essentiellement répressif.
- La solidarité organique à forte division du travail :
Dans les sociétés industrielles, la solidarité résulte de la complémentarité entre les individus ; on a une spécialisation des individus et la division du travail remplit une fonction sociale autrefois détenue par la conscience collective. Avec cette nouvelle structure de la société, l'homme se définit vraiment comme un individu et le droit n'est plus essentiellement répressif mais aussi coopératif. Ainsi, à côté du droit pénal se développe un droit civil et commercial avec la notion de contrat.

Durkheim reconnaît qu'il s'agit là de deux cas extrêmes (des sociétés les plus primitives aux plus évolutives) et que dans les sociétés organiques subsiste une solidarité mécanique avec des sous-groupes homogènes mais qu'au niveau de la société globale, la division du travail provoque une « individuation » croissante (anomie), pathologie sociale, à laquelle il est nécessaire de remédier. Comment ? En développant une solidarité morale ; en renforçant la socialisation collective à travers l'éducation scolaire et le corporatisme professionnel (l'insuffisance des contacts entre les agents provoque l'anomie).

EN RÉSUMÉ

Durkheim crée une théorie de fait social en basant cette nouvelle science sur un objet précis et des caractéristiques spécifiques qui la différencient de ce qui est étudié dans les autres sciences. En appliquant une méthode en trois temps, se fondant sur la comparaison et l'usage de l'outil statistique, l'auteur entérine l'idée de la nécessité d'une approche objectiviste afin de rendre compte des liens de l'individu avec la collectivité dans une société donnée.

S'ENTRAÎNER...

1. Pour définir la sociologie, Émile Durkheim se réfère :
 - aux sciences de la nature
 - aux sciences de la culture
2. Selon Émile Durkheim, l'individu dans la société est :
 - un acteur social
 - un agent social
3. Selon Émile Durkheim, les sociétés à forte division du travail ont pour lien social :
 - une solidarité organique
 - une solidarité mécanique
4. Selon la typologie d'Émile Durkheim pour expliquer le taux de suicide, un excès de lien social d'intégration conduit au :
 - suicide égoïste
 - suicide altruiste
 - suicide anémique
 - suicide fataliste